

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Renvoyez la fiche d'inscription ci-jointe accompagnée du règlement par chèque (ou virement bancaire) **avant le 25 juin 2019**. A réception de votre courrier et encaissement, une attestation d'inscription vous sera adressée. **Après le 6 juillet 2019** il n'y aura pas possibilité de rétractation pour les participants au stage, ni de remboursement des sommes perçues (sauf cas de force majeure avec justificatif).

HEBERGEMENT

L'association AFMB n'organise pas d'hébergement mais le Village Vacances de Bourgenay offre des locations d'appartements et de maisons par différents prestataires.

Plusieurs campings sont aussi à proximité du Village Vacances de Bourgenay, dont le camping « l'espérance » à Port Bourgenay (451, avenue Notre dame de Bourgenay 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE), qui est contigu à l'école où se déroule le stage.

Nous pouvons vous fournir des liens et contacts pour différentes solutions de logement.

SE RENDRE A PORT BOURGENAY

- Par train et TGV : gare des Sables d'Olonne. Bus navette avec arrêt à proximité du Village Vacances de Bourgenay.
- En voiture : à 100km de Nantes, 165km d'Angers, 85km de La Rochelle, 50km de La Roche sur Yon.

L'école élémentaire Notre Dame de Bourgenay se trouve Avenue Notre-Dame 85440 Talmont-Saint-Hilaire.

REGLEMENT INTERIEUR

L'encadrement des mineurs n'est pas assuré en dehors des heures de cours individuels et des cours d'ensemble. Pour les différents concerts, les mineurs seront sous l'entière responsabilité de leurs parents.

L'association AFMB décline toute responsabilité concernant les stagiaires et auditeurs, majeurs ou mineurs, ainsi qu'en cas de vol, de perte ou de détérioration de leurs instruments ou objets personnels, ou placés sous leur responsabilité.

L'association AFMB se réserve le droit, en cas d'événements extérieurs indépendants de sa volonté, ou en cas d'indisponibilité d'un ou de plusieurs professeurs, ou en cas d'insuffisance de participants, d'annuler tout ou une partie du stage. L'association AFMB restituera alors dans les meilleurs délais les sommes versées à l'exclusion de toute autre indemnité.

Le site de Port Bourgenay:

Les cours des stagiaires auront lieu dans l'école Notre Dame de Bourgenay, à proximité immédiate du Village Vacances de Bourgenay à Talmont Saint Hilaire en Vendée. La chapelle Notre Dame de Bourgenay accueillera les concerts des stagiaires et des professeurs.

Le Village Vacances de Bourgenay est situé autour d'un lac, à deux pas du port de Plaisance de Bourgenay et entouré par 2 golfs et à 1,5 km de la plage du Veillon. Le village se parcourt à pied ou à vélo sur les 90 hectares du site très verdoyant, et propose différentes solutions d'hébergement, studios, appartements et maisons aux couleurs pastel. Nombreuses activités sur place : espace aquatique, tennis, tennis de table, golf, pêche, pédalos, ...

Plusieurs campings sont aussi à proximité du site du festival, avec un éventail de tarifs et confort permettant à tous de profiter de cet environnement très agréable.

La ville des Sables d'Olonne est à 10 km, accessible par une piste cyclable longeant l'océan. Le réseau de pistes cyclables est très développé, traversant différents paysages : pinède, marais salants, campagne, océan...

La Chapelle Notre Dame de Bourgenay



En partenariat avec



2e Festival de Musique de Bourgenay Stage de Musique

Samedi 10 au vendredi 16 août 2019

Violon

Piano

Contrebasse

Flûte traversière

Guitare/Vihuela

Flûte à bec/Tin-whistle



KUO PEL-MUN

Port Bourgenay Talmont Saint-Hilaire, Vendée

Organisation : AFMB (Amis du Festival de Musique de Bourgenay),
association loi 1901, numéro de SIRET 84785179700013
stagemusiquebourgenay@gmail.com

Avec la collaboration de l'école Notre Dame de Bourgenay
et des Sœurs des Sacrés Cœurs

et du collectif

2^e FESTIVAL ET STAGE DE MUSIQUE DE BOURGENAY

10 au 16 août 2019

A Talmont Saint-Hilaire, Vendée

L'association AFMB (les Amis du Festival de Musique de Bourgenay) présente cet été 2019 le 2^e festival de musique de Bourgenay à Talmont Saint Hilaire en Vendée.

Le festival est constitué de concerts et d'un stage de musique animés par des musiciens reconnus en tant que concertistes et pédagogues.

Le stage propose aux élèves musiciens des cours individuels et des cours d'ensemble, et une ou plusieurs participations à la vie du festival de musique lors des concerts.

Tous les niveaux sont bienvenus, du jeune musicien ayant quelques mois de pratique à l'instrumentiste de haut niveau.

Un **atelier découverte** est aussi proposé pour découvrir un des instruments le temps du festival. Ouvert à tous, de 6 ans à 77 ans, musiciens ou non.

Déroulement de la semaine, cours et concerts :

***Samedi 10 août :** à 18h, accueil des stagiaires à l'école Notre Dame de Bourgenay.

***Dimanche 11 août :** Début des cours individuels quotidiens ;
à 20h30, **concert des professeurs** dans l'église Notre Dame de Bourgenay.

***Lundi 12 août :** début des cours d'ensemble quotidiens.

***Jeudi 15 août :** à 20h30, concert des stagiaires dans l'église Notre Dame de Bourgenay.

***Vendredi 16 août :** dernier jour de cours et à 20h30 **concert de clôture** par les stagiaires accompagnés des professeurs dans l'église Notre Dame de Bourgenay.

Le planning des concerts est prévisionnel, l'objectif étant aussi la diffusion, pourront se rajouter d'autres manifestations musicales faisant appel aux stagiaires.

Pour les 1^{ers} cycles (ou – de 12 ans), 30 minutes de cours individuel quotidien auquel s'ajoute le cours d'ensemble quotidien.

Pour les 2^e cycles et plus avancés, 45 minutes de cours individuel quotidien auquel s'ajoute le cours d'ensemble quotidien.

Pour l'atelier découverte, 20 minutes de cours par jour.

LES PROFESSEURS

Contrebasse

Jean-Edmond Bacquet

- Diplôme du CNSM de Paris (1^{er} prix 1^{er} nommé).
- Titulaire du Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique, spécialité contrebasse.
- Lauréat des concours de contrebasse Bottesini (Italie), Markneukirschen (Allemagne), FMAJ (France).
- 2^e contrebasse solo de l'Orchestre National de France.
- Professeur assistant au CNSM de Paris.
- Professeur au conservatoire du 16^e arrondissement de la Ville de Paris.



Piano

Lucas Belkhiri

- Diplôme du CNSM de Master avec félicitations.
- Titulaire d'une licence de musicologie.
- Titulaire du diplôme d'état d'enseignement du piano.
- Professeur au conservatoire de Maisons-Laffite.
- Accompagnateur au conservatoire de Maisons-Laffite et du conservatoire du 15^e arrondissement de Paris.



Violon

Aude Randrianarisoa



- Master de Pédagogie à la Haute Ecole de musique de Genève
- Master d'Interprétation à la HEM de Genève.
- Certificat d'Aptitude aux fonctions de professeur de musique, spécialité violon
- Licence de musique et musicologie à la Sorbonne, Paris IV
- Agrégation de musique
- Professeur de violon au CRR de Boulogne-Billancourt
- Musicienne d'orchestre ainsi que chambriste, membre de la filature musicale.

Flûte traversière

Juliette Renard



- Diplôme d'interprétation du Pôle Supérieur 93 (DNSMP).
- Titulaire d'une licence de musicologie et du DE d'enseignant de la musique.
- Professeur de flûte traversière et de musique de chambre à Saint-Maur (Ateliers d'Art) et à l'école de musique de la Queue-en-Brie (94). Chargée de projets théâtre musical.
- Membre du duo Adelfi et de l'ensemble « Muses'nco ».
- Pratique de la musique de chambre, du jazz et des musiques actuelles.

Flûte à bec et tin-whistle

Anne-Sophie Alix



- 1^{er} prix du CRR de Versailles.
- DE instruments anciens, flûte à bec.
- Maîtrise de Musicologie, Paris IV Sorbonne.
- Auteur de présentations de partitions aux éditions Fuzeau.
- Pratique de la viole de gambe et du tin-whistle.
- Professeur au conservatoire de Viroflay.

Guitare et vihuela

Jonathan Lemarquand



- Enseigne au Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) de Versailles.
- Diplômé du Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique de Dijon (DE, DNSPM).
- Diplômé de la Faculté de Musique et Musicologie de la Sorbonne (Master de recherches Ethnomusicologiques).
- Membre des ensembles "Passerelle" (musique ancienne) et "1 pour 2 contemporains".

Fiche d'inscription :

Renseignements : Monsieur Bacquet stagemusiquebourgenay@gmail.com

A remplir et à retourner **avant le 25 juin 2019** accompagnée du règlement en chèque à l'ordre de AFMB

ou par virement (IBAN : FR76 1380 7008 0831 4218 8113 114) à :

Monsieur Gérard Bouthier, association AFMB

15, rue Cambrelang 91330 Yerres

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

tél fixe.....Portable.....

E-mail (EN MAJUSCULES)

Date de naissance.....

Conservatoire

Instrument..... Niveau instrumental.....

Stage (entourez celui choisi) : 1^{er} cycle avancés atelier découverte

Règlement (entourez celui choisi) : chèque ou virement

Je soussigné..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions d'inscriptions et en accepter les clauses.

Lu et approuvé :

Date :

Signature :

FRAIS DE STAGE

-**1^{er} cycle (0 à 4 ans de pratique) ou moins de 12 ans : 260 euros** pour 6 cours individuels de 30 minutes et 5 cours d'ensemble.

-**Plus de 12 ans ou à partir de 2^e cycle : 310 euros** pour 6 cours individuels de 45 minutes et 5 cours d'ensemble.

-**atelier découverte : ouvert à tous de 6 à 77 ans : 140 euros** pour 6 cours de 20 minutes (instrument fourni pendant les cours).

Les frais de stage comprennent les frais pédagogiques et l'adhésion de 10 euros à l'association des Amis du Festival de Musique de Bourgenay.

Les stagiaires seront amenés à participer aux différents concerts du Festival.